Ville de Flers	**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

	Date	Délibération	Nature	Folio n°
CCAS **DE FLERS**	16.11.2026	D2026-32	7.5	
	REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS ET DES DECISIONS DU VICE-PRESIDENT			

SEANCE N° 04 DU 16/11/2026
questions, numérotées de D2026-30 à D2026-36

DELIBERATION

MIEUX MANGER POUR TOUS 2026 – CONVENTION AVEC L'ETAT

A la date indiquée ci-dessus, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de FLERS, légalement convoqué s'est réuni au CCAS à FLERS, sous la présidence de Monsieur Georges LAVIGNE.

Etaient invités Mesdames et Messieurs :

Président : Monsieur Jean-François BRISSET,

Membres élus : Monsieur Georges LAVIGNE, Madame Armelline SALLIOT, Madame Chantal GAUMER, Madame Sylvie DUFOUR, Monsieur Jean-Marc REMANDE

Membres nommés : Madame Anne-Marie EYOT, Monsieur Olivier CHESNAIS, Madame Nicole MARIE ARNOUX, Monsieur Didier BABONNEAU, Monsieur Eric MARIE

Tous présents, à l'exception de :

Procurations :

Mandants	Mandataires	Questions
Monsieur Olivier CHESNAIS	Monsieur Georges LAVIGNE	Ensemble de la séance

Excusés : Monsieur Jean-François BRISSET, Madame Sylvie DUFOUR, Madame EYOT, Madame MARIE ARNOUX

	Questions	Présents	Votants
EFFECTIF En exercice : 11 Quorum : 6	D2026-30 à D2026-36	6	7

Convocation effectuée le :	Séance ouverte à :	Secrétaire de séance	Clôture effectuée à :	Date d'affichage
09.112026	17h30	Sylvie MALOIZEL	19h10	24.11.2026

:

CCAS DE FLERS	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	16.11.2026	D2026-32	7.5	
	REGISTRE DES ACTES COMMUNICABLES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS ET DES DECISIONS DU VICE-PRESIDENT			

OBJET	**MIEUX MANGER POUR TOUS 2026 – CONVENTION AVEC L'ETAT**

SM

Chers Collègues,

Sur la période 2023-2025, le CCAS de Flers a bénéficié du soutien de l'Etat dans le cadre du programme Mieux Manger pour Tous pour :

- Améliorer la qualité nutritionnelle des produits distribués dans les structures d'aide alimentaire en développant des alliances avec des producteurs locaux ;
- Transformer durablement les habitudes alimentaires des familles en précarité en les accompagnant sur un programme de cuisine et de visites de producteurs locaux en lien avec un don de chèques « alimentation durable » ;
- Expérimenter une caisse commune alimentaire, dans une logique de sécurité sociale alimentaire.

Au début de l'été, le CCAS de Flers a déposé une nouvelle demande de subvention dans le cadre de l'appel à projet Mieux Manger Pour Tous 2026 afin de poursuivre l'expérimentation de la Caisse Locale de l'Alimentation sur l'année 2027.

Les services de l'Etat ont validé cette demande de subvention d'un montant de 60 000 € qui servira à :

- Financer l'animation et le suivi du dispositif par la Coop des Territoires (38 640 €),
- Financer une partie du fond d'équilibre de la caisse, c'est-à-dire l'écart entre les surcotisations et les sous-cotisations, permettant ainsi à plus de personnes en précarité d'accéder à une alimentation saine et durable (21 250 €)
- Couvrir les frais liés à l'activité : impression de flyers, livrets d'accueil… (110 €)

Afin de recevoir les fonds, il convient de signer une convention avec les services de l'Etat.

IL VOUS EST PROPOSE DE BIEN VOULOIR :

- **AUTORISER** Monsieur le Vice-Président ou son représentant à signer la convention Mieux Manger pour Tous 2026 avec les services de l'Etat.

- **AUTORISER** Monsieur le Vice-Président ou son représentant à signer tout document utile à ce dossier.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

Le Vice-Président,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
061-266100189-20261116-D2026-32-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 23/11/2026
Affichage : 24/11/2026

Georges LAVIGNE